

Castillon du Gard



Bulletin municipal estival – Juin 2015

Li Manjio Coudéna!

Programme Estival

- ❖ Fête votive
- ❖ Exposition
- ❖ Bus de la Mer
- ❖ Sortie Canoë
- ❖ Brocante
- ...

Journées « Canoë »

1^{ère} session, Mercredi 08 Juillet 2015

2^{ème} session, Jeudi 27 Août 2015



26 Juin

Fête des écoles

À partir de 18h
Place du 8 mai 1945

Le 27 et 28 Juin

IKEBANA (Art Floral Japonais), Haiku, Kimonos

De 10h à 18h
Maison des Remparts
Entrée gratuite

4 Juillet

Concours de pétanque « Challenge Vers – Castillon » (match aller)

À partir de 15h
Place des platanes à Vers Pont du Gard

14 Juillet

Concours de pétanque Mixte Local

À partir de 15h
Chemin du Jeu de Boules
Composition de l'équipe : Triplette, 3 joueurs (2 hommes + 1 femme ou 2 hommes + 1 enfant)
5€ par joueur

25 Juillet

Concours de pétanque

À partir de 15h
Chemin du Jeu de Boules
Composition de l'équipe : Doublette, équipe montée
5€ par joueur

26 Juillet

Concours de pétanque

À partir de 15h
Chemin du Jeu de Boules
Composition de l'équipe : Triplette, équipe montée
5€ par joueur

27 Juillet

Concours de pétanque LONGUE

À partir de 15h
Chemin du Jeu de Boules
Composition de l'équipe : Triplette, équipe montée
5€ par joueur



Le 25 et 26 Juillet

Fête Votive

Le comité des fêtes vous communiquera le programme ultérieurement

Du 1^{er} au 16 Août

Exposition de peinture & sculpture

De 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Place du 8 Mai 1945, salle de la Maison des Remparts au-dessus de la Poste

Peintre : Joan SCOTT, Sculpteur : Xavier DUVER

2 Août

Brocante

De 07H à 18H

Place du 8 Mai 1945

22 Août

Concours de pétanque Local

À partir de 15h

Chemin du Jeu de Boules

Composition de l'équipe : Doublette, équipe montée

5€ par joueur

5 Septembre

Concours de pétanque « Challenge Castillon - Vers » (match Retour)

À partir de 15h

Chemin du Jeu de Boules à Castillon du Gard

26 Septembre

Concours de pétanque Local

À partir de 15h

Chemin du Jeu de Boules

*Composition de l'équipe :
Doublette, équipe montée*

5€ par joueur

Le Marché Provençal

Depuis le mardi 05 mai 2015, le marché hebdomadaire du mardi matin est situé sur la Place du Château.





**Du 06 Juillet au
27 Août 2015**

Bus de la Mer

À partir du 6 juillet et ce jusqu'au 27 août 2015, un bus assurera une correspondance de Castillon du Gard au Grau du Roi, tous les mercredis.

Les enfants de 16 à 18 ans devront fournir une autorisation parentale et la copie de la carte nationale d'identité d'un des parents. Les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.



Inscriptions :

Dès le Lundi 29 Juin 2015 auprès du secrétariat de mairie entre 8h et 12h.
Elles seront à renouveler chaque semaine.

**Le 08 Juillet
Le 27 Août**

Sorties « CANOË »



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Castillon du Gard organise pour les jeunes Castillonnais entre 11 et 17ans deux sorties « Canoë » pendant la saison estivale.

La première journée aura lieu le Mercredi 08 Juillet 2015

Inscriptions :

Avant le Jeudi 02 juillet auprès du secrétariat de mairie.

À prévoir un certificat médical autorisant la pratique du Canoë, la copie de la Carte Nationale d'Identité de l'enfant, la copie de la Carte Vitale, l'Attestation Mutuelle ainsi que la fiche d'inscription dûment remplie à récupérer en mairie.

Attention, le nombre de places est limité. L'inscription sera prise en compte dès réception du dossier COMPLET.

Une liste d'attente sera mise en place si le nombre de places est atteint.
À savoir, une deuxième session aura lieu le Jeudi 27 Août 2015, seront prioritaires les enfants n'ayant pas participé à la première session.



PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances est renouvelée cette année entre le Lundi 06 juillet et le Dimanche 30 Août 2015.

Elle vise à assurer la surveillance des habitations des particuliers qui auront signalé leur absence pour congés.

L'Agent de Surveillance de la Voie Publique de la commune effectuera deux à trois rondes par semaine. Aucune intervention directe à la propriété ne sera effectuée. La gendarmerie interviendra sur appel de l'agent.

Afin de bénéficier de ce service, vous pouvez signaler votre absence auprès du secrétariat (Confidentialité assurée).

Déchets de ResTE = Ordures Ménagères Résiduelles

2 COLLECTES PAR SEMAINE !

Le double ramassage pour les bacs marron des ménages revient du 29 juin au 29 août !

JOUR HABITUEL DE PASSAGE		SECOND JOUR ESTIVAL
LUNDI	+	JEUDI
MARDI	+	VENDREDI
MERCREDI	+	SAMEDI
JEUDI	+	LUNDI
VENDREDI	+	MARDI

Retrouvez le calendrier détaillé, mais aussi tous les services pour vous aider à moins jeter et à mieux trier sur le site www.sictomu.org ou appelez-nous au 04.66.22.13.70

Nouveau : page Facebook SICTOMU

Sictomu

La double collecte revient !

Du Lundi 29 Juin au Samedi 29 Août 2015

Cet été, le SICTOMU passera 2 fois par semaine pour notre bac marron, le vendredi matin et le mardi matin !

Veillons à sortir notre bac la veille au soir et le rentrer après le passage du SICTOMU.

Cette action concerne uniquement les bacs des ménages. La collecte du 14 juillet est assurée.

Idée anti – odeurs !

Posons un essuie-tout dans le fond de notre bac. Ce geste permet d'éviter aux liquides, asticots ou autres de se proliférer et limite les odeurs nauséabondes.

Idée courrier !

Ne plaçons pas notre bac devant notre boîte aux lettres. Cela fera plaisir au nez du facteur, et au notre lorsque nous irons chercher notre courrier.



Nuisances sonores

Tondeuses, bricolage... pensez à vos voisins ! Nous sommes tous sensibles au bruit de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !



Ainsi, "les activités de bricolage et de jardinage effectuées par des particuliers à l'aide d'engins à moteurs (perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, tondeuses à gazon, débroussailluses, motoculteurs, tronçonneuses,...) ne pourront être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

« **Bruits de Voisinage** » : est considéré comme bruit de voisinage, tout bruit lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa surveillance, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de l'une des caractéristiques suivantes : durée, répétition ou intensité.

La Poste



Le bureau de Poste de Castillon du Gard sera ouvert au public uniquement les matins de 08H30 à 12H du lundi au samedi entre le lundi 6 juillet au samedi 29 août 2015.

Mairie



Le secrétariat de la Mairie passe en horaire d'été du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015. Il sera ouvert au public de 08H00 à 12H00 du lundi au vendredi pendant cette période.

La permanence « ELUS » du samedi ne sera pas assurée au mois d'août.



Canicule

Il fait un temps de « canicule » lorsqu'il fait très chaud, que la nuit la température ne descend pas ou très peu et que cela dure depuis plusieurs jours.

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est disponible en libre-service sur le mur de la mairie.

Numéro de téléphone en cas de problème :

Mairie : 04.66.37.12.74

Secours : 15 ou 18 ou 112

Canicule Info Service : 0 800 06 66 66

Quelques recommandations :

Pour les personnes âgées

- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Je mange normalement
- Je bois environ 1.5 litre d'eau par jour
- Je donne des nouvelles à mon entourage

Pour les personnes enfants et adultes

- Je bois beaucoup d'eau
- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- Je ne reste pas en plein soleil
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même
- Je prends des nouvelles de mon entourage

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre "Alerte Canicule" de la mairie.

Pour tous problèmes, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 04.66.37.12.74 durant les heures d'ouverture ou en cas d'urgence le 15, le 18 ou le 112.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.sante.gouv.fr/canicule • www.metsa.fr



